Image not found or type unknown

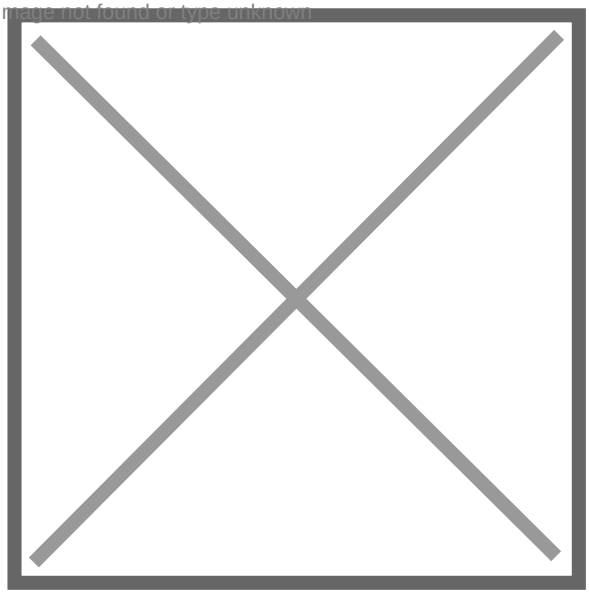

Coemprunteur d'un crédit et séparation

Par **nadege**, le **29/09/2009** à **10:43**

Bonjour,je suis coemprunteur sur un crédit contracté avec mon exconcubin , cela fait deux ans que nous sommes séparés , ce dernier ne m'a jamais versé la pension alimentaire fixée par jugement pour nos trois enfants , et se retrouve aujourd'hui avec des rejets de prélèvement de ce pret à la consommation contracté alors pour acheter une voiture qu'il a depuis revendu .Hors je me retrouve aujourd'hui dans la possibilité de me retrouver fichée à la banque de France s'il ne s'aquitte pas de ses paiements pendant trois mois , n'ais je aucun recours ?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés